

Georges Károlyi

Petit précis a l'usage des détracteurs de la Hongrie

La Hongrie est un petit pays d'Europe centrale, que les Français et autres étrangers connaissent à peine. Elle est surtout connue pour avoir, en 1956, enfoncé un premier coin dans l'hégémonie soviétique et communiste. Mais au-delà de cela, rien ne la prédispose à se trouver au centre des préoccupations de la communauté internationale.

Les récentes prises de position la concernant n'en sont que plus surprenantes.

Plus que cela, elles sont affligeantes, parce qu'elles témoignent – ce n'est pas la première fois – d'une méconnaissance assez copieuse de l'histoire de ce pays, de sa condition actuelle, et conduisent à des conclusions excessives, erronées et imméritées. Les pays d'Europe occidentale, qui n'ont que peu de moyens de s'informer directement sur le pays, ont mieux à faire que de se transformer en porte-voix d'une opposition nationale qui est évidemment dans son rôle en critiquant l'action du gouvernement, mais qui souvent dépasse les bornes de la correction et n'est que trop heureuse d'instrumentaliser ainsi l'opinion internationale. Essayons d'y voir clair, en examinant les principaux griefs formulés.

La Hongrie a cessé d'être une démocratie. Exemple-type d'argument-massue, qui n'offre que peu de prise à un démenti circonstancié. Essayons de voir ce qui peut justifier une accusation aussi grave.

Le pouvoir actuel, démocratiquement élu, menace la démocratie en instituant un régime dictatorial. Rappel : la Hongrie est une démocratie parlementaire, où les élections législatives ont lieu tous les 4 ans. Aux dernières élections du printemps 2010 l'alliance du Fidesz et du parti Chrétien-Démocrate KDNP a obtenu 53% des voix et 68% des sièges au Parlement, ce qui lui donne la possibilité de légiférer à la majorité des deux-tiers, donc entre autres de voter des lois constitutionnelles. L'opposition est divisée entre le Parti Socialiste MSZP, successeur juridique du parti unique de l'époque communiste (18% des voix, 15% des sièges), une nouvelle formation de centre-gauche LMP « Pour une Autre Politique » (7% des voix, 4% des sièges) et le parti d'extrême-droite Jobbik (16% des voix, 14% des sièges). La formation de centre-droite actuellement au pouvoir est donc entourée d'une opposition de

gauche et de centre-gauche d'un côté, et d'extrême-droite de l'autre, dont on ne sait laquelle est la plus virulente dans ses critiques. Il faut donc d'abord cesser de dire que l'extrême-droite est au pouvoir en Hongrie. L'extrême-droite y existe, certes, comme dans beaucoup de pays, y compris la France, mais il faut savoir qu'elle est, comme en France, en grande partie la résultante de l'érosion de l'extrême-gauche historique et qu'elle a obtenu ses plus forts scores dans les régions votant traditionnellement à gauche (comme en France, où l'érosion du PCF est allée de pair avec la montée en puissance du FN). Le vote protestataire classique, désormais, n'est plus à l'extrême-gauche, mais à l'extrême-droite. Il faut en prendre son parti, en Hongrie comme ailleurs.

On ne voit pas en quoi ce schéma menacerait la démocratie : ce n'est tout de même pas la « faute » du Premier Ministre actuel si son parti a obtenu une majorité aussi écrasante, c'est plutôt son mérite ou, a contrario, l'incapacité des autres formations à mobiliser les électeurs. Une majorité de cette nature a déjà existé en Hongrie entre 1994 et 1998, où le Parti Socialiste et l'Alliance des Démocrates Libres SZDSZ (balayé depuis) ont gouverné en coalition avec une majorité de plus de 70%, sans que personne ne crie à la fin de la démocratie. En France aussi, des majorités « introuvables » ont existé à droite sous la V^e République sans que personne n'y ait trouvé à redire.

L'opposition actuelle devrait au contraire rendre grâce au système électoral hongrois, car avec l'application du système britannique elle aurait obtenu en tout et pour tout 2 députés, et peut-être une demi-douzaine de plus avec l'application du système français.

La nouvelle loi électorale rendrait l'alternance impossible et assurerait le « bétonnage » du pouvoir actuel. Curieuse manière pour une opposition d'envisager ses chances de réaliser l'alternance ! La loi électorale n'y est pour rien, ce sont les électeurs qui tranchent. La nouvelle loi électorale ne modifie pas fondamentalement le système précédent. Elle conserve le double bulletin (un pour le scrutin uninominal, et un autre pour un scrutin de liste). Elle institue un système uninominal à un tour (comme en Angleterre), au lieu de 2 tours précédemment (comme en France), assorti d'une redistribution proportionnelle des voix perdues, qui assure une compensation en faveur des partis dont les représentants n'ont pas été élus dans la partie uninominale. Ce système n'a rien de révolutionnaire, il est même bien

plus « égalitaire » que les systèmes anglais ou français. Il favorise évidemment l'apparition de majorités stables au détriment des petits partis. Crier à l'injustice est un signe d'immaturation politique, tout le monde sait depuis toujours que tous les systèmes électoraux sont « injustes » de ce point de vue, et qu'ils visent davantage à produire des majorités de gouvernement viables qu'à refléter à l'unité près la composition de l'électorat. C'est un débat vieux comme le monde, tranché en France par la Constitution de 1958, qui a précisément assis sa légitimité sur la volonté d'en finir avec les « impasses et compromissions de la Quatrième République ».

Le redécoupage des circonscriptions favorise l'actuelle majorité. C'est de bonne guerre de l'affirmer, c'est le rôle de toute opposition. Il faut savoir aussi que la nouvelle loi électorale divise par deux le nombre des députés (199 au lieu de 386), ce qui a évidemment pour effet de redécouper les circonscriptions, dont il a fallu doubler la taille. De plus dans tout pays il convient d'ajuster les circonscriptions après un certain temps, pour tenir compte des mouvements de population et veiller à ce que chaque député corresponde grosso modo à un même nombre d'électeurs. C'est ce qui a été fait. On ne voit pas en quoi ces dispositions favoriseraient un parti plutôt qu'un autre. Le résultat d'une élection dépend bien évidemment de la capacité des partis à mobiliser l'électorat, le découpage n'y est pas pour grand-chose.

C'en est fini de la séparation des pouvoirs. Ici aussi, l'on nage en pleine confusion conceptuelle. Le principe de la séparation des pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire) porte sur la séparation des fonctions, et n'a rien à voir avec la coloration politique de ceux qui les exercent. Bien au contraire, l'identité politique des fonctions législative et exécutive est la condition d'un bon gouvernement : la concomitance des élections législative et présidentielle en France, instituée il y a dix ans dans le but d'éviter autant que possible les cohabitations, va dans ce sens. Quant au pouvoir judiciaire, il faut bien que ses représentants soient nommés par quelqu'un, et ce quelqu'un est forcément doté d'une coloration politique. En France, les membres du Conseil Constitutionnel sont nommés par le Premier Ministre, le Président de l'Assemblée Nationale et le Président du Sénat. Si ces trois personnages appartiennent à la même famille politique, ce qui est le cas actuellement, le pouvoir judiciaire sera forcément lui

aussi, et pour neuf ans, « entre les mains » du parti qui exerce déjà les pouvoirs législatif et exécutif. Faut-il y voir un danger pour la démocratie française ?

Plusieurs réformes concernant notamment l'organisation de la justice et le contrôle des medias sont accusées d'être « antidémocratiques » parce qu'elles institueraient des organes a la fois « juge et partie ». Encore une fois, a partir du moment ou ce sont des organes politiques (l'exécutif dans les régimes présidentiels, le législatif dans les régimes parlementaires) qui nomment les titulaires de ces fonctions, comment éviter cette constatation ? En France aussi, le Président du Conseil d'Etat est le Premier Ministre lui meme. Faut-il y voir une mise en cause de l'indépendance des tribunaux administratifs ?

V. Orbán a eu le toupet de faire voter une nouvelle constitution pour « consolider son pouvoir ». L'obtention de la majorité des deux-tiers au Parlement par l'alliance Fidesz-KDNP a rendu possible le vote d'une nouvelle constitution. Ce n'est pas un caprice de V. Orbán, le sujet était d'actualité depuis longtemps, sauf qu'en l'absence des majorités nécessaires il n'avait jamais pu être mené a bien (entre 1994 et 1998, malgré leur majorité conjointe de plus de 70%, les deux partis de la coalition de gauche n'ont pas pu se mettre d'accord).

Rappel : formellement, la constitution précédente était encore intitulée « Loi n°20 de 1949 », année de sa promulgation sur le modèle de la constitution soviétique stalinienne de l'époque. Elle a évidemment été remodelée de fond en comble en 1990, mais la référence formelle était toujours celle de la « Loi de 1949 amendée ». Le texte résultant de ces amendements avait d'ailleurs été officiellement qualifié de « provisoire ». L'attente d'une nouvelle constitution qui remette tout a plat et qui soit adoptée par un Parlement démocratiquement élu (les amendements de 1990 avaient été négociés par les tables rondes parti unique-opposition démocratique, et n'avaient été avalisés par aucune représentation populaire) était donc claire, c'était même une des principales actions attendues du nouveau gouvernement dans la mesure ou il disposerait de la majorité nécessaire. Il est pour le moins singulier de s'en prétendre surpris.

Sur le fond, comme il a été dit plus haut, la nouvelle constitution porte forcément la marque de la majorité politique actuelle. Comment pourrait-il en être autrement ?

Une constitution dictatoriale . On avait dit la même chose de celle de 1958 en France,

provoquant la réponse bien connue du Général de Gaulle « Ce n'est pas à mon âge que je vais commencer une carrière de dictateur ». Certes V. Orbán n'a pas l'âge du Général de Gaulle, mais voir dans le chef du gouvernement d'un pays membre de l'Union Européenne une graine de dictateur est tout aussi grotesque, sinon injurieux. N'oublions pas non plus que le parti socialiste français, F. Mitterrand en tête, s'est par la suite bien accommodé de cette constitution tant flétrie à sa naissance. J'ai lu et relu la nouvelle constitution hongroise en hongrois, en français et en anglais, et je mets au défi quiconque d'en citer une seule ligne qui pourrait être qualifiée de « dictatoriale ». On y chercherait en vain, par exemple, un article ressemblant au fameux article 16 de la Constitution française (permettant au Président de la République de dissoudre l'Assemblée Nationale à sa discrétion et sans contresens). Et pourtant, il ne vient à l'esprit de personne, aujourd'hui, de qualifier de dictatoriale la constitution française.

Une constitution nationaliste. Ce mot magique une fois prononcé, la voie est ouverte à tous ses avatars et dérivés extrémistes – populisme, irrédentisme, fascisme, nazisme, xénophobie, antisémitisme, « sombres heures », voire poutinisme, loukachenkisme, chavezisme, kimdjong-ilisme pour que le ridicule ne manque pas dans la liste – dans lesquels certains se complaisent. Certes, le Préambule de la constitution hongroise peut être qualifié de nationaliste, mais c'est un nationalisme de bon aloi, dépourvu de toute agressivité, qui ne fait de mal à personne, comparable à ce que toutes les nations, y compris la France, peuvent légitimement revendiquer. Qui ne serait pas fier de son passé, de ses réalisations, de son pays ? Arrêtons donc de fantasmer sur des notions détournées de leur véritable signification. La nouvelle constitution n'est pas celle du peuple, mais celle d'un parti politique, or elle devrait reposer sur un consensus. Ce sont là de belles paroles qu'on ne peut qu'accepter, mais qui sont hélas irréalisables dans la pratique. L'adoption d'une loi, fut-elle constitutionnelle, doit bien reposer sur une procédure juridique, dans laquelle la formation politique investie de l'exercice du pouvoir a forcément le dernier mot. Le consensus intégral est une vue de l'esprit. Dans tous les pays du monde les constitutions ont été adoptées et amendées par les majorités politiques du moment. Il y a toujours eu des minorités qui n'étaient pas d'accord. Aujourd'hui en Hongrie certains contestent la référence à la religion

ou la citation de l'hymne national dans le Préambule , mais il se trouve aussi des Français qui font des lectures différentes de la Marseillaise ou de la Révolution de 1789. Je ne vois pas par quel moyen ces antagonismes pourraient être éliminés, ils sont inévitables, il faut donc s'en accommoder, ils font partie de la diversité culturelle intérieure de chaque pays.

Une constitution « liberticide ». On a du mal à voir quelles sont les libertés ainsi menacées, ou supprimées. Les points qui, compte tenu des tendances « politiquement correctes » d'aujourd'hui, peuvent prêter à discussion sont les déclarations sur le fœtus, sur la famille et sur la religion. Voyons-les successivement.

« Le fœtus mérite protection depuis le moment de sa conception (art. II) ». Les plus hautes autorités gouvernementales ont maintes fois répété que cette disposition ne menaçait en rien le statut actuel de l'avortement en Hongrie, qui est parfaitement « euro-conforme ». C'est pourtant ce qui lui est reproché. Il est évidemment toujours possible de trouver des intentions machiavéliques ou diaboliques derrière n'importe quel texte, mais alors il faudrait condamner toutes les constitutions et toutes les lois de tous les pays du monde. Restons donc raisonnables et modérés dans nos procès d'intention.

La référence à l'homme et à la femme dans la définition du mariage bafoue les droits des homosexuels. Définir le mariage comme l'union d'un homme et d'une femme semble tellement évident qu'on ne voit pas comment l'on peut trouver à y redire. Il ne s'agit pas ici de porter un jugement de valeur sur le mode de vie (hétéro- ou homosexuel) choisi par les citoyens, mais simplement de constater que c'est l'union d'un homme et d'une femme qui assure la procréation et la création de la cellule composée des parents et des enfants (qu'on l'appelle « famille » ou autrement), et que c'est à ce titre que l'Etat accorde à cette institution et à cette cellule une attention et un statut particulier, justifié par le fait qu'elle assure la natalité. Les autres modes de vie (homosexuelle par exemple) n'en sont pas pour autant condamnés. Ils relèvent d'une autre logique qu'aucun organe officiel ne songe à flétrir, il n'y a pas « d'ordre moral » dans ce domaine, il suffit de lire les textes avec un minimum de sens logique.

La référence à la religion . Ce n'est pas un cas unique en Europe (cf. Grèce, Norvège, Espagne, Allemagne, Etats-Unis...). « Bénis le Hongrois ô Seigneur » n'est jamais que le

premier vers de l'hymne national. Trouverait-on scandaleux que la constitution française commence par « Allons enfants de la patrie » ? Ces éléments sont des identifiants nationaux forts, auxquels toutes les nations ont droit en fonction de leur histoire. Quant au fait que l'hymne hongrois commence par une prière et non pas par un chant guerrier, je ne vois pas ce qu'on peut trouver à y redire (cf « God save the Queen », et bien d'autres).

La loi sur les Eglises bafoue la liberté de religion. Il faut savoir que l'ancienne loi, ultra-libérale, bafouait au contraire la notion même de religion : les conditions pour se faire enregistrer comme religion étaient si libérales que plus de 300 « religions » étaient officiellement enregistrées en Hongrie, dans le seul but de bénéficier des subventions d'Etat correspondantes. Remettre de l'ordre dans ce foisonnement n'a rien à voir avec la liberté de religion.

En matière de libertés, il aurait été équitable de mentionner le caractère exemplaire du statut des minorités en Hongrie (structures d'autodétermination, reconnaissance et protection de leur culture, de l'usage de leur langue), à un moment où en Slovaquie l'on frappe de lourdes amendes les près de 500.000 Hongrois de souche qui y habitent s'ils parlent hongrois dans le cadre de leurs relations avec l'administration, ou qu'on les prive de leur nationalité slovaque s'ils demandent, pour des raisons plus sentimentales que politiques ou pratiques, à prendre, en double, la nationalité hongroise. Personne ne semble s'émouvoir ni s'interroger sur l'euro-conformité de ce genre de mesures. Rappelons aussi qu'un chercheur français réputé a pu déclarer récemment que si la France devait présenter aujourd'hui sa candidature à l'Union Européenne, elle serait probablement rejetée en raison de la non euro-conformité du statut français des minorités.

L'abolition de la République. L'article A de la nouvelle constitution dispose : « La dénomination du pays est : Hongrie » ; l'article B2 dispose : « Son régime politique est : République ». Ou peut-on en conclure à la mort de la République ? Quand on franchit la frontière française, les panneaux indiquent bien « France », et pas « République Française », et pourtant personne ne pense que la République Française a été abolie. Certains pays incluent le mot « République » dans leur dénomination (République Tchéque, République Fédérale d'Allemagne...), la grande majorité non : il n'en résulte pas que ces derniers aient

cessé d'être des Républiques. Les manifestants brandissant les banderoles « Il y aura de nouveau une République », abondamment photographiées par la presse internationale, se croyaient sans doute déjà en Biélorussie ...

L'on veut faire endosser les crimes communistes par le parti socialiste. Ici aussi, avant de se scandaliser, il faut faire l'effort de comprendre le contexte hongrois. En 1990, au moment du changement de régime, le Parti Socialiste Hongrois (MSZP) s'est constitué comme le successeur juridique de l'ancien Parti des Travailleurs dissous, qui était le parti unique de l'époque communiste. Cette succession s'est traduite par un aspect patrimonial (tout le patrimoine, non négligeable, de l'ancien parti unique a été transféré au MSZP) et par un aspect personnel (les principaux cadres de l'ancien parti unique se sont retrouvés, et se retrouvent toujours, dans le MSZP). Le MSZP proteste aujourd'hui de sa « conversion démocratique », mais il n'en subsiste pas moins une contradiction entre le refus de reconnaître la continuité politique avec le parti unique, et l'acceptation sans scrupule particulier de la continuité patrimoniale. Le gouvernement actuel, en mettant l'accent sur la continuité entre les deux formations, souhaite simplement lever cette contradiction : si l'on accepte le patrimoine, il faut accepter aussi l'héritage politique ; si l'on renie l'héritage politique, il faut refuser aussi le patrimoine.

L'indépendance de la Banque Nationale est battue en breche. Les critiques portent essentiellement sur (1) l'augmentation de 7 à 9 du nombre des membres du Conseil Monétaire, (2) l'éventualité de la fusion de la Banque Centrale avec l'Autorité de surveillance des marchés financiers et (3) la prestation de serment des dirigeants de la Banque. Sur le premier point, rappelons simplement qu'il y a quelques années, alors que le Gouverneur était une personnalité de droite, le gouvernement socialiste de F. Gyurcsány avait décidé de doubler le nombre des membres du Conseil Monétaire de la Banque Nationale afin de le rendre plus « docile » : aucune institution communautaire n'était alors tombée à bras raccourcis sur la Hongrie. Le gouvernement actuel souhaite de même ajouter deux membres au Conseil Monétaire. Comment se fait-il que l'on découvre aujourd'hui le caractère attentatoire à l'indépendance de ces mesures ? Si elles ne l'étaient pas à l'époque, pourquoi le sont-elles aujourd'hui ? Je ne veux pas croire que l'Union Européenne interdit sciemment a

un gouvernement de droite ce qu'elle tolère à un gouvernement de gauche. Et pourtant, c'est l'impression qui est donnée. Quand au second point, il s'agit d'une mesure qui avait été suggérée par le FMI lui-même en 2009, et qui est curieusement présentée aujourd'hui comme attentatoire à l'indépendance de la Banque Centrale par le même FMI... Enfin, mettre en question la prestation de serment d'un haut fonctionnaire vis-à-vis de son pays, même si ce haut fonctionnaire est à la tête d'un organe « indépendant », relève de la paranoïa plus que d'autre chose. Est-ce vraiment le principal souci de l'Union Européenne aujourd'hui ?

Le gouvernement a mis la main sur l'argent des caisses de retraite. Et il a bien fait : il faut savoir en effet que le gouvernement socialiste de Gyula Horn avait décidé en 1997 de modifier complètement le régime des retraites en rendant obligatoire pour tous la retraite par capitalisation. Dès ce moment, les cotisations de retraite des nouveaux assurés étaient versées à des organismes de prévoyance privés qui plaçaient les fonds ainsi collectés sur les marchés financiers. Il en résultait deux conséquences : (1) le gouvernement, qui continuait à honorer les retraites en cours selon le régime de répartition en vigueur précédemment, se trouvait privé de la partie « recettes » de la répartition et ne pouvait assurer le paiement des retraites que par recours à l'emprunt, accroissant ainsi la dette publique ; (2) les nouveaux assurés, placés sans possibilité de choix dans le régime de capitalisation, se trouvaient en situation de risque dans la mesure où les résultats de la capitalisation sont totalement dépendants de l'évolution des marchés. C'était là une bombe à retardement sociale, qu'aucun des gouvernements socialistes précédents ne s'était préoccupé de désamorcer. L'effondrement des marchés, ou tout simplement la mauvaise gestion des fonds collectés, risquait de provoquer l'effondrement des retraites (cf. Equitable Life). Le gouvernement actuel a proposé aux assurés d'opter pour le maintien de la capitalisation ou pour le retour à la répartition. 97% ont choisi de revenir dans la répartition. L'Etat a ainsi récupéré le capital de cotisations versé pendant près de 15 ans par ces assurés aux caisses de prévoyance privées, affectant ce capital à la réduction de la dette publique, et a versé en espèces aux assurés concernés le produit net (lorsqu'il en restait) de leur épargne. Commentaires : il ne s'agit pas de condamner en tant que tel le principe de la retraite par capitalisation, mais ce système, risqué par nature, ne peut être envisagé et pratiqué raisonnablement que comme un

complément volontaire a la retraite de base. Ce qui est ahurissant, c'est qu'un gouvernement socialiste ait pris l'initiative de rendre ce systeme exclusif et obligatoire pour les assurés hongrois. Il était grand temps d'y mettre fin.

Des noms de rues ont été changés « pour satisfaire la nostalgie de la Grande Hongrie d'avant 1920 ». Je ne sais pas si ce commentateur sait de quoi il parle : les changements n'ont rien a voir avec la Grande Hongrie, sauf a dire que le Pape Jean Paul II ou Elvis Presley en sont des nostalgiques invétérés. La Place de Moscou a retrouvé son nom de Place Széll Kálmán (ministre des finances hongrois du XIX^e siecle) non pas par mépris pour la ville de Moscou, qui mérite un lieu public comme toute autre grande capitale, mais parce que cette place majeure de Budapest avait été débaptisée en 1953 pour des motifs politiques liés a l'occupation soviétique. Les changements récents ont été décidés pour éliminer les noms de rues qui rappelaient encore fâcheusement l'époque communiste. Il ne faut pas oublier que tous ces aspects sont beaucoup plus présents dans les mentalités hongroises que dans un pays comme la France, qui n'a pas été occupé pendant quarante ans par une puissance étrangere et qui a beaucoup plus vite retrouvé sa stabilité politique et sa sérénité spirituelle apres la guerre.

Le pouvoir place ses hommes partout, avec des mandats a 6, 10, 12 ans qui lieront les gouvernements futurs. Mais qui donc devrait-il placer? Ses adversaires peut-etre ? Le pouvoir socialiste sortant n'avait pas fait autrement, meme lorsque sa majorité était limitée a quelques sieges (cf. 2002). Quant aux mandats longs, ils sont une pratique courante en Hongrie (dans d'autres pays aussi) , les différents gouvernements en « souffrent » ou en « profitent » alternativement, il n'y a rien de nouveau a découvrir aujourd'hui la-dessus. Le Président de la Cour des Comptes est nommé pour 12 ans, le Gouverneur de la Banque Centrale pour 6 ans, etc. Tous ces mandats, volontairement plus longs que les législatures, visent précisément a assurer « l'indépendance » des fonctions concernées. Les membres du Conseil Constitutionnel français sont aussi nommés pour 9 ans. Ceux qui appellent de leurs voeux avec tant d'insistance l'institution d'organes « indépendants » (entendez : des organes partageant mon point de vue, pas celui de mon adversaire) s'indignent maintenant de leur déconnexion du pouvoir politique. Rappelons une nouvelle fois que « l'indépendance » dont

il est tant question est celle de la fonction, du statut, pas de la coloration politique de son titulaire. Sous l'angle politique, personne n'est indépendant, toutes les nominations sont toujours et partout faites par des hommes ou des organes politiques, et en portent inévitablement la marque.

Les droits de la Cour Constitutionnelle sont rognés. Ici encore, un rappel historique est nécessaire : en 1990, au moment du changement de régime, personne ne savait quel serait le résultat des premières élections démocratiques, et la crainte était réelle de voir « revenir par la fenêtre » l'ancien parti unique, ce qui présentait le risque de vider de sa substance le changement de régime souhaité. C'est pourquoi, dans le cadre des tables rondes préparatoires au basculement, l'opposition démocratique avait tenu à ce que les pouvoirs de la nouvelle Cour Constitutionnelle soient extrêmement larges pour donner un maximum de garanties à la neutralisation d'éventuelles dérives (à titre d'exemple, la Cour pouvait être saisie directement par les particuliers). L'expérience a montré que ce risque ne s'est pas vérifié. Les mesures actuelles visent tout bonnement à recadrer les compétences de la Cour Constitutionnelle dans une optique plus conforme aux schémas les plus courants en Europe. Malgré cela, les compétences de la Cour à la suite de la réforme controversée restent encore très supérieures à celles, par exemple, du Conseil Constitutionnel français.

Les médias sont muselés. Encore un sujet hautement sensible et une affirmation très « vendeuse », qu'il suffit de prononcer pour qu'elle fasse le tour du monde sans qu'il soit nécessaire d'y regarder de plus près. Un Haut Conseil des Médias a été créé, à la tête duquel une personne considérée comme proche du pouvoir a été placée. J'aimerais que l'on me cite un seul pays au monde où ce n'est pas le cas. Ce dirigeant (en l'occurrence une femme) a été nommé par le Parlement, en fonction de la majorité existante. Dans d'autres pays, comme la France, c'est le Président de la République ou le Premier Ministre qui nomme par décret les titulaires de ce genre de fonction. Vont-ils nommer, ont-ils nommé leurs adversaires politiques ? En ce qui concerne le fonctionnement des médias en Hongrie, l'on ne voit pas en quoi ils sont muselés. Une récente étude a montré – au grand ébahissement des proches du pouvoir actuel – que les prises de position des responsables de l'opposition sont davantage

montrées sur les chaînes de télévision publiques que celles du pouvoir en place. Les grands quotidiens politiques sont équitablement partagés entre la droite (*Magyar Nemzet, Magyar Hírlap*) et la gauche (*Népszabadság, Népszava*), il en est de même pour les hebdomadaires (*Heti Válasz* ou *Demokrata* à droite, *HVG* ou *168 Óra* à gauche), il existe des chaînes de télévision politiques privées de droite (*Hír TV, Echo TV*) et de gauche (*ATV*). Toutes ces chaînes et journaux n'hésitent pas à faire entendre leur opinion, qui n'est pas toujours – loin s'en faut – favorable au gouvernement actuel. Le battage fait autour de la perte de fréquence de *Klubrádió*, qualifiée de « dernière chaîne d'opposition », témoigne aussi d'une méconnaissance totale de ce dossier assez particulier : la concession de cette chaîne de radio (dont il faut savoir qu'elle avait contourné, peu après sa création, les termes de son cahier des charges pour devenir une chaîne politique, ce qui n'était pas prévu au départ) arrivait à échéance, et qu'une autre chaîne lui a été préférée pour l'attribution de la fréquence dans le cadre de l'appel d'offres parce que son offre était plus élevée. Que n'aurait-on pas dit si, pour des considérations d'orientation politique, la fréquence avait été attribuée au moins disant ! Il faut préciser aussi que cette perte de fréquence ne concerne que Budapest, et que la chaîne continue d'émettre sur une bonne demi-douzaine de fréquences régionales. Le fait que la Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique ait pris la peine de se préoccuper personnellement du cas de *Klubrádió* est proprement surréaliste. Quant aux « licenciements massifs de journalistes », tout le monde, y compris à gauche, reconnaît que les chaînes publiques fonctionnaient avec un incroyable surnombre de journalistes, et que là aussi un redimensionnement s'imposait. Que certains d'entre eux s'enchaînent devant le Parlement ou fassent la grève de la faim est regrettable, mais ne change rien à la nécessité de cette mesure dont très peu contestent la nécessité objective.

Une politique économique non-orthodoxe qui aliène les partenaires naturels de la Hongrie. Bien malin aujourd'hui celui qui est capable de définir quelle politique est le mieux à même de sortir l'Europe, et le monde, de la crise. Les schémas traditionnels ont tous montré leurs limites, pour ne pas dire leur impuissance. Tous les pays, et l'Europe en particulier, cherchent désespérément de nouveaux repères, de nouvelles recettes. Tout le monde tâtonne. La Hongrie aussi. Lui en faire grief relève de l'hypocrisie la plus totale. A la

limite, plus on tâtonne, plus on risque de mettre le doigt sur une solution nouvelle, peut-être sur la solution d'avenir. Aucun pays ne se trouve dans une situation suffisamment irréprochable pour se permettre de donner des leçons aux autres. De plus il faut bien prendre en compte les écarts de richesse entre les économies européennes, et ce seul fait justifie l'impossibilité d'appliquer les mêmes recettes partout. Lorsqu'un avion volant à 10.000 mètres est pris dans des turbulences et qu'il perd tout d'un coup 1.000 mètres d'altitude, les passagers sont un peu secoués mais il n'y a pas grand mal. Quand un avion évoluant à 500 mètres d'altitude est pris dans la même turbulence, il s'écrase. La France, l'Allemagne et les pays « riches » en général sont dans le premier cas. La Hongrie est dans le second. Les remèdes ne peuvent pas être les mêmes. Les « politiques de restriction » classiques frappant la consommation et les ménages sont devenues inapplicables dans un pays où des millions de personnes ont à peine de quoi vivre, et où – grâce hélas à la politique du crédit menée par les gouvernements socialistes sortants – des centaines de milliers de ménages ont été incités à s'endetter en francs suisses et sont aujourd'hui au bord de la faillite personnelle. Les impôts de crise frappant les grands groupes et les banques sont certes des solutions inhabituelles, peut-être déconcertantes, mais font sens du point de vue d'un juste partage des difficultés économiques du pays. Personne ne devrait verser de larmes de crocodile sur les pertes essuyées par les banques sous l'effet de ces mesures, ces pertes ne sont que la contrepartie des très sensibles bénéfices réalisés sur le dos de la population dans les opérations de prêts en devises, et sur lesquels un voile pudique est évidemment déployé. Il faut savoir que dans cette affaire les infortunés emprunteurs paient le beurre et l'argent du beurre : non seulement le risque de change leur a littéralement explosé à la figure (appréciation du franc suisse de plus de 50% par rapport au forint), mais encore les banques leur facturent des « intérêts » de l'ordre de 8% l'an : sachant que le taux d'intérêt du franc suisse est pratiquement égal à zéro, on se demande dans la poche de qui partent les quelque huit cents points de base de spread facturés par les banques sur ces opérations. Or l'un des arguments en faveur des emprunts en devises par rapport à un emprunt en monnaie nationale est que le risque de change trouve sa contrepartie dans un taux d'intérêt plus faible. Ce n'est pas du tout ce qui s'est passé. Outre les drames sociaux entraînés par cette situation, les ressources ainsi affectées au

service de cette dette exercent une ponction considérable sur la consommation intérieure et sont donc un facteur de blocage de la croissance.

Certaines de ces mesures « nouvelles », comme la taxation des banques, sont d'ailleurs en train d'inspirer nombre d'autres pays européens, leur caractère « non-orthodoxe » est peut-être hautement provisoire. C'est pourquoi je trouve très risqué, et très présomptueux, de porter dans les circonstances actuelles des accusations définitives de « non-conformité aux règles communes » alors que ces règles communes sont elles-mêmes susceptibles d'être amendées du jour au lendemain dans un sens que personne n'est capable de prévoir.

La politique économique affichée dès la campagne électorale de l'année dernière par le Fidesz se proposait deux objectifs : lutter contre le chômage et contre l'endettement. La lutte contre le chômage et la relance de la croissance auraient été favorisées par un déficit budgétaire accru. L'Union Européenne n'y a pas consenti, sans doute à raison, et le gouvernement a donc dû se rabattre sur un engagement de réduction du déficit public à moins de 3%, qui est en passe d'être tenu (combien de pays d'Europe peuvent en dire autant ? peut-être 3 ou 4 sur 27), et pour le respect duquel les mesures « non orthodoxes » aujourd'hui reprochées ont dû être prises. Certes, certaines de ces mesures sont non-récurrentes, cela mérite bien entendu débat, mais certainement pas l'actuelle diabolisation et l'avalanche de menaces à laquelle nous assistons.

La fixation d'un taux d'imposition uni que à 16% et la suppression de la progressivité de l'impôt sur le revenu a également provoqué des réactions scandalisées, selon lesquelles le gouvernement « fait des cadeaux aux riches » et se moque des nécessiteux. Ici encore, il faut connaître le contexte, ne pas regarder le phénomène avec des « lunettes occidentales » et garder un minimum de sens logique. Il est exact que, mathématiquement, la suppression de la progressivité de l'impôt en faveur d'un système proportionnel fait payer moins d'impôts aux contribuables aisés et davantage aux contribuables moins aisés. Mais d'un point de vue économique, c'est exactement ce dont la Hongrie a besoin : car qui sont les « classes aisées » qui bénéficient de cette mesure ? Précisément la fameuse classe moyenne, qui a été laminée pendant toute la période communiste et dont la réémergence fait si cruellement défaut à l'équilibre économique, financier et social de la Hongrie aujourd'hui. Accroître le

revenu disponible de cette catégorie sociale est une condition sine qua non du réveil de la croissance. Quant au revers de la médaille du côté des petits revenus, il existe une panoplie de mesures non fiscales permettant d'y porter remède. Ce n'est pas en exemptant d'impôt sur le revenu des couches toujours plus larges de la population qu'on l'incitera à la responsabilisation. La situation est exactement la même en France, le Président Sarkozy ne cesse de le répéter. Tout l'effort du gouvernement hongrois actuel vise à inciter les gens à vivre de leur travail et pas de leurs revenus de substitution. C'est dans cet esprit qu'il faut lire les modifications du code du travail et d'autres dispositions visant à « mettre au travail » une quantité plus grande de citoyens. Bien sûr, ces mesures ne satisfont pas tout le monde et s'en prennent à nombre de situations acquises, mais la France peut-elle dire qu'elle s'en tire mieux ? En revanche, je trouve personnellement qu'inscrire la règle de l'impôt proportionnel à 16% dans une loi organique à majorité qualifiée va trop loin. Un futur gouvernement pensant différemment doit avoir la possibilité de revenir dessus, même sans disposer d'une majorité des deux tiers.

V. Orbán a sans doute eu tort d'affirmer au début de son mandat que la Hongrie pouvait s'en sortir seule et n'avait pas besoin du FMI. C'était vrai au moment où il le disait, mais c'était méconnaître l'impact des facteurs extérieurs qui, aujourd'hui, échappent au pouvoir d'un pays, quelles que soient sa dimension et sa puissance. Et en effet, les intentions économiques initiales du gouvernement hongrois ont été annihilées par la crise de la zone euro de l'été 2011 et le ralentissement généralisé de la croissance, et ont conduit à des révisions qui ont évidemment donné l'impression d'un retour en arrière, d'un renoncement. Les accusations « d'amateurisme », « d'indécision », de « mensonge délibéré » ont immédiatement fusé. Que l'on me cite un seul pays d'Europe qui ne soit pas pris de court, jour après jour, par l'évolution de la situation internationale, les caprices des agences de notation ou tout autre événement qu'aucun des doctes donneurs de leçons n'avait prévu. L'on peut bien entendu critiquer la politique économique de la Hongrie, mais il est, encore une fois, certainement excessif de la diaboliser.

Je pense personnellement que l'ère des agences de notation telle que nous l'avons vécue jusqu'à présent est révolue : comment admettre que des sociétés privées, toutes américaines

de surcroît, regnent sans partage sur l'appréciation d'Etats souverains, notamment européens, et distribuent à répétition des abaissements de note qui finissent par ne plus correspondre à rien. Il est amusant de voir que ces abaissements suscitent des émotions bien intéressées : J.M. Barroso s'est ému lorsque le Portugal a été déclassé, A. Merkel lorsque l'Allemagne était en point de mire, N. Sarkozy au moment de l'affaire du triple A français, et maintenant J.C. Juncker face à vague d'abaissements touchant l'ensemble de la zone euro. La Hongrie s'indigne aussi, mais elle a de qui tenir. La notation des pays n'a de sens que si une certaine relativité entre eux est maintenue, qui permet aux investisseurs d'orienter leurs choix : si tout le monde est massivement abaissé ou menacé de l'être comme cela semble être la tendance aujourd'hui, les différences disparaissent comme dans un jeu de Tetris et tout le monde se retrouve ramené à la case départ. Pas étonnant que les investisseurs y perdent leur latin et finissent par faire bouger leurs capitaux de manière désordonnée, procurant aux économies des pays concernés des dommages dont on ne sait plus qui accuser. Beaucoup plus crédible serait une agence de notation européenne, insérée dans le cadre des institutions communautaires et spécialisée dans la notation des Etats (ce qui n'est ni le cas, ni la vocation des Moody's, S&P et autres Fitch).

Le monde de la finance en général, dont le comportement m'a beaucoup déçu sur les dernières années bien que j'aie passé l'essentiel de ma vie professionnelle à son contact, devrait adopter un profil bien plus bas depuis les événements de 2008. Malgré mon hostilité de toujours et de principe aux nationalisations, dont ma famille a été une lourde victime, et à l'emprise de l'Etat sur la vie des individus et des entreprises, je n'hésite pas à dire aujourd'hui que l'Etat a un devoir évident de régulation et de contrôle sur les activités de certains acteurs de l'économie, dans la mesure où ces derniers sont incapables de se réguler eux-mêmes et dans la mesure où l'exercice « normal » de leurs activités les conduit à causer des dommages collatéraux dont ils ne se considèrent pas responsables.

En conclusion, j'invite instamment les commentateurs de la vie politique hongroise, quels qu'ils soient – organes de presse, particuliers, hommes politiques – à essayer de s'informer des conditions réelles dans lesquelles évolue ce pays avant de porter sur lui des jugements à l'emporte-pièce. S'ils ne peuvent pas ou ne veulent pas le faire, qu'ils aient au moins

l'humilité de ne pas s'exprimer de façon aussi péremptoire et aussi définitive. Ils y gagneraient en dignité. Il est insupportable de voir M. Cohn-Bendit dicter à la Hongrie et à l'Europe ce qu'il faut penser de la politique hongroise. Il est intolérable que ce pays, membre de l'Union Européenne, soit ainsi jeté en pâture au lynchage, et devienne la tête de turc de tous ceux qui n'ont rien de mieux à faire que de « casser du nazi ou du facho ». Je regrette beaucoup, mais ils se trompent de cible.

Le peuple hongrois a voté à 80% en faveur de l'adhésion à l'Union Européenne, et c'est sous le premier gouvernement de V. Orbán entre 1998 et 2002 qu'ont été adoptés la plupart des chapitres ouvrant la voie à l'adhésion. Entendre dire aujourd'hui que ce pays devrait être exclu de l'Union est particulièrement révoltant.

Le gouvernement actuel bénéficie d'une légitimité politique sans précédent en Europe : 68% de sièges au Parlement, basés sur 53% des suffrages exprimés (quel parti en Europe peut se prévaloir d'une telle performance ?) et aujourd'hui encore, un an et demi après les dernières élections, après tout le tourbillon de la crise et la prise de toutes les mesures, bonnes ou mauvaises, objet de la sollicitude internationale actuelle, sa popularité dans les sondages reste considérable, et il est vraisemblable que si des élections avaient lieu aujourd'hui, il bénéficierait toujours d'une confortable majorité, peut-être même, de nouveau, des deux-tiers. L'opposition actuelle est divisée, comme on l'a dit plus haut, entre deux bords – la gauche et l'extrême droite – dont on ne voit pas comment ils pourraient s'unir. Les récentes affirmations du Monde selon lesquelles l'opposition se serait « enfin unie » pour faire barrage aux « dérives dictatoriales » témoignent une nouvelle fois de la méconnaissance des faits. Le Parti Socialiste vient au contraire d'éclater, après la défection de l'ancien Premier Ministre F. Gyurcsány qui a formé la « Coalition Démocratique », actuellement créditée de 2 à 3% des voix. L'Alliance des Démocrates Libres (SZDSZ), membre de la coalition de gauche sortante, a été laminée et n'a pas franchi les 5% nécessaires pour être représenté au Parlement. À sa place est apparue une nouvelle formation (« Pour une Nouvelle Politique », LMP) qui cherche sa voie mais semble pencher plutôt vers la gauche, et qui vient d'ailleurs d'éclater à son tour. Quant au parti d'extrême-droite Jobbik, il est un tel conglomérat de tendances souvent antagonistes (véritables nationalistes agressifs, xénophobes et antisémites, antieuropéens

de principe, ou encore simples déçus du socialisme, gens craignant pour leur sécurité, jeunes intellectuels déçus par leur chômage, etc. etc.) qu'il est difficile de lui attribuer une ligne politique claire, autre que le dénigrement systématique du gouvernement conservateur en place. Attitude partagée d'ailleurs par le Parti Socialiste lui-même, en pleine crise d'identité et qui a le plus grand mal à convoquer un message clair à l'électorat, autre qu'il « faut tout faire pour déboulonner V. Orbán ». Ce dernier a eu parfaitement raison de dire qu'il y aura un socialisme en Hongrie, mais plus jamais celui qui est en train de disparaître. Un politologue hongrois a récemment écrit qu'il existe en Hongrie, comme partout, des gens de gauche, mais qu'il n'y a pas de parti de gauche, ce qui rend problématique la constitution d'une opposition politique crédible sur ce côté de l'échiquier. La confusion totale qui regne dans ce domaine est remarquablement illustrée par le fait qu'un parti se disant socialiste s'indigne de la taxation des banques, fait campagne pour l'institution d'un ticket modérateur dans les dépenses de santé et applaudit au moindre froncement de sourcils des agences de notation. On croit rêver. La gauche européenne sait-elle au moins « qui » elle soutient ? Le MSZP est en effet discrédité par la tare de l'ancien parti unique qui volens nolens s'attache à lui, par son personnel politique qui dans une grande mesure est issu du régime déchu et par les innombrables affaires de corruption qui le touchent et qui ont commencé à éclater bien avant l'arrivée au pouvoir du Fidesz. Son électorat ne vote certes pas pour lui en raison de son attachement aux idéaux traditionnels de la gauche (cf. ci-dessus), mais pour des raisons de fidélité mécanique d'une catégorie de population en général âgée et que le temps devrait finir par effacer. L'on se trouve donc, très clairement, en plein dans un processus de recomposition de la gauche hongroise, mais nul ne sait combien de temps prendra ce processus, ni quel en sera l'aboutissement.

Le délitement complet de toute opposition crédible transpose au sein même du parti au pouvoir toutes les tendances qui marquent une société et un échiquier politique. Comme dans tout parti bénéficiant d'une (trop ?) large majorité, des courants apparaissent en son sein et prennent la place laissée vacante par l'opposition : cela a été le cas en France chaque fois que soit le Parti Socialiste, soit l'UMP ou les formations de droite qui l'ont précédée ont bénéficié d'une majorité ne laissant que peu de marge de manœuvre à l'opposition. Le Fidesz

n'y échappe pas, et l'on y trouve un courant centriste, un courant chrétien-démocrate, un courant plus traditionnellement conservateur, et un courant plus franchement marqué à droite. C'est ce mélange, dont on ne peut vraiment pas dire qu'il développe des tendances dictatoriales, qui gouverne aujourd'hui la Hongrie. Je pense qu'il faut le respecter, le laisser travailler, lui proposer les collaborations d'usage entre partenaires qui se respectent, au lieu de le dénigrer systématiquement et de lui taper sur les doigts dès le premier mot prononcé. Cet acharnement contre un pays-membre de l'Union Européenne est sans précédent. Beaucoup de Hongrois ont clairement le sentiment que leur pays est soumis au régime « deux poids, deux mesures » : persuadons-nous que ce n'est pas le cas, mais avouons aussi que les détracteurs extérieurs ne font pas beaucoup pour contredire ce sentiment, attisant ainsi un regrettable euroscepticisme dont ils sont les premiers à se plaindre. C'est un cercle vicieux. La violence et le caractère systématique – je dirais même plus : désordonné – de ces attaques qui s'en prennent, pile-mêle, à tout et à n'importe quoi de ce que fait le gouvernement hongrois actuel sont si excessifs qu'ils font penser de plus en plus au « Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage » de La Fontaine. La question mérite peut-être d'être posée : qui veut noyer ce chien, et pourquoi ? Les Hongrois, sincèrement, ne comprennent plus pour quelle raison profonde on leur en veut à ce point, et cette incompréhension devrait être partagée par tout observateur extérieur raisonnable qui ne soit pas animé vis-à-vis de ce pays d'une haine de principe aussi hargneuse qu'incompréhensible. Que cette attitude soit le fait de certains professionnels de l'agressivité tous azimuts, passe encore. Mais qu'elle soit endossée par des responsables politiques honorables, voire par les institutions communautaires, est un signe grave de dégénérescence de la vie politique : mettre en relation la retraite des juges avec un prêt du Fonds Monétaire International est une caricature du jugement politique et porte sur ses auteurs un discrédit qu'ils ne méritent pas. Cette sollicitude inédite ne se limite d'ailleurs pas aux instances communautaires : j'ai appris avec consternation que l'Ambassade des Etats-Unis à Budapest s'était émue des poursuites judiciaires engagées à l'encontre de l'ancien Premier Ministre socialiste F. Gyurcsány. L'Ambassade des Etats-Unis à Paris a-t-elle demandé au gouvernement français des comptes sur les procédures judiciaires engagées à l'encontre de l'ancien Président de la République J.

Chirac, s'est-elle émue de sa récente condamnation ? Qui a intérêt à un tel acharnement sélectif sur un petit pays qui ne menace personne ? Quand une famille nombreuse entière est prise dans la bourrasque et que la maison menace de s'effondrer sur elle, le papa et les grands garçons ont mieux à faire que de donner nerveusement la fessée au petit dernier.

Ces critiques extérieures sont attisées, faute d'information directe, par une poignée d'intellectuels de gauche hongrois, toujours les mêmes, qui finissent par ne plus représenter qu'eux-mêmes et dont on regrette vivement qu'ils prennent un tel malin plaisir à dénigrer leur pays à l'étranger. Dans aucun pays européen l'on ne trouve une opposition abonnée à ce point aux alertes de la communauté internationale des qu'il se passe dans son pays des événements qui n'ont pas l'heur de lui plaire. Ce comportement systématiquement « cafteur » est profondément déplaisant, infantile, signe d'immaturation et devrait finir par lasser. Ce qui est surprenant, c'est que les observateurs étrangers les plus respectés leur emboîtent ne pas sans prendre la peine, encore une fois, ni de vérifier par eux-mêmes ce dont il s'agit, ni d'interroger les représentants de l'autre bord, que ce soit le gouvernement lui-même ou ses sympathisants de la société civile (il y en a quand même, et ce ne sont pas des excités). Dans le meilleur des cas, c'est de la naïveté, et dans le pire, de la mauvaise foi. Une déclaration récente du nouveau président du Parlement Européen, Martin Schulz, est révélatrice à cet égard : à l'issue du débat du 18 janvier en présence de V. Orbán, il a déclaré :

« C'est très bien d'avoir entendu le Premier Ministre hongrois, mais il faut maintenant entendre aussi l'opposition, et c'est ce que nous allons faire ». On ne pouvait pas mieux renverser l'ordre des facteurs : c'est le son de cloche du gouvernement qu'il était grand temps d'entendre, après n'avoir voulu entendre pendant des mois que l'opposition. Je ne vois pas ce que cette opposition, qu'il faut maintenant « réentendre », pourra bien révéler de nouveau à M. Schulz, elle a déjà tout dit et répété. Je comprends parfaitement que les grandes puissances du monde n'aient pas le temps, et aient mieux à faire que de se plonger dans le dédale, pas toujours simple, de la vie politique hongroise. Si elles le faisaient sérieusement, elles y découvriraient probablement quelques surprises. Mais alors, qu'elles s'abstiennent de jugements aussi abrupts qui ne font avancer en aucun cas les efforts communs, plus nécessaires que jamais, pour sortir de la crise. Que les médias, si sourcilleux

de leur « indépendance », reconnaissent qu'ils n'ont pas les moyens, ou la volonté, de s'informer de manière complète, et qu'un seul et rapide son de cloche leur suffit pour diffuser urbi et orbi leurs jugements définitifs. Indépendance ne doit pas rimer avec droit de dire et de transmettre n'importe quoi, et de rendre responsable des conséquences tout le monde, sauf soi-même. Si la presse est vraiment un « quatrième pouvoir », et si elle n'est pas capable de respecter d'elle-même un minimum de déontologie, elle doit accepter d'être régulée, comme les autres. N'oublions pas que la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres. Trop c'est trop. La Hongrie ne le mérite pas, et c'est indigne de l'Europe.

Le 18 janvier 2012

Georges Karolyi

Français d'origine hongroise

Diplômé de l'IEP de Paris, D.E.S. de Droit

Fondateur d'une Fondation se proposant de favoriser l'ouverture européenne de la Hongrie ainsi qu'une meilleure connaissance réciproque des peuples d'Europe

18 rue du Pré aux Clercs

75007 Paris

karolyi2@wanadoo.fr

